



# *COMMUNE DE COURCHAVON*

# INFORMATIONS

[www.courchavon-mormont.ch](http://www.courchavon-mormont.ch)

## **Ouverture du bureau communal**

Suite à l'absence prolongée de la secrétaire-caissière communale, le Conseil communal a pris les dispositions nécessaires pour assurer l'intérim. Il souhaite d'ores et déjà un prompt rétablissement à Mme Florence Marie Gerber.

Pendant cette période transitoire, le bureau communal sera ouvert **les jeudis de 16.00 à 18.30 heures**. En dehors de ces heures vous pouvez adresser un courriel à la commune, à l'adresse suivante : [admin@courchavon.ch](mailto:admin@courchavon.ch) ou en cas d'urgence, atteindre M. le maire Julien Lallau au 078 631 26 17.

Les personnes suivantes assureront provisoirement la continuité :

Michel Beuret : secrétariat, agence AVS, permis de construire

Mme Michèle Cerf : caisse

Mme Marlyse Bapst: contrôle des habitants, teneur des impôts

## **Fermeture du pont – Travaux de l'Allaine**

Les travaux nécessiteront la fermeture du pont.

La fermeture du pont de l'Allaine qui accède à la gare et au nouveau lotissement est prévue du **lundi 8 juillet dès 07.00 heures au mercredi 10 juillet à 18.00 heures**. Durant cette période de fermeture, il ne sera plus possible de se rendre au lotissement avec des véhicules. Des informations détaillées seront fournies ultérieurement aux habitants du quartier (stationnement, plan d'accès au quartier, etc...).

Le Conseil communal communique ses dates afin que les personnes concernées puissent déjà en prendre note et de s'organiser en conséquence. Il remercie déjà les personnes impactées par cette mesure de leur compréhension. Il est déjà prévu un accès des secours (pompiers et ambulance) en tout temps.

Les personnes extérieures au quartier souhaitant se rendre à la gare pour prendre le train devront utiliser la passerelle piétonne se trouvant au centre du village. Merci de prévoir un temps de trajet de marche en conséquence.

## **FETE DU VILLAGE**

Comme précédemment annoncé dans le dernier tout-ménage, le fête du village aura lieu le **22 juin 2024**. A cet effet, les organisateurs recherchent encore des aides pour le montage et le démontage, ainsi que pour le service.

Les intéressés peuvent s'annoncer auprès de Mme Aurélie Froidevaux, au 079 352 37 40, même pour quelques heures (le samedi pour le montage, le dimanche pour le démontage et pour le service selon des tranches horaires).

Les personnes qui souhaitent faire des pâtisseries sont également inviter à s'annoncer auprès de Mme Froidevaux.

## **INCIVILITE – Dépôt sauvage de déchets au cimetière**

Le Conseil communal a constaté que des déchets sauvages n'ayant pas trait à l'exploitation du cimetière sont déposés illégalement dans cette zone exclusivement réservée à ses activités (cf photo).

Il remercie la population de respecter les règles de tri figurant dans le Mémo-Déchets. En cas de récidive, une plainte sera déposée.

